



case postale 7416 – 1002 Lausanne

Analyse n°95172

dossier traité par M. F. Khajehnouri/cmo
tél. direct 021 315 99 21
e-mail direct: fereidoun.khajehnouri@lausanne.ch
notre référence: CL 00.SCER.95172

Municipalité de la Commune de St.Cergue

Monsieur le Syndic Graber Pierre

Pl. Sy Vieuxville 1

1264 St.Cergue

Lausanne, le 07-08-2020

Rapport d'analyses

N° échantillon	CL 00.SCER.95172	Provenance de l'échantillon	Commune de Saint-Cergue
Date prélèvement	15-06-2020	Lieu de prélèvement	5) La Cure, Rte de France BH105
Méthode de prélèvement	MON-EPR-01	Préleveur	Client externe
Date début analyse	16-06-2020		

Méthode	Paramètre	Résultat	Unité	Norme
MON-ALA26	Température	11.0	°C	VE: 8-15
MON-ABA-13*	Escherichia coli	non décelé	UFC/100ml	VM: max. 0
MON-ABA03*	Entérocoques	non décelé	UFC/100ml	VM: max. 0
MON-ABA-12*	Germes aérobies mésophiles	7	UFC/ml	VM: max. 300

VM: Valeur maximale selon OPBD** VE: Valeur d'expérience selon directive W12 de la SSIGE *** VI: Valeur indicative selon OPBD**

* Méthodes faisant partie du domaine accrédité

** Ordonnance du DFI sur l'eau potable et l'eau des installations de baignade et de douche accessibles au public

*** SSIGE (Société Suisse de l'Industrie du Gaz et des Eaux)

Conclusion globale : Cet échantillon est conforme aux normes en vigueur pour les paramètres analysés (OPBD**).

Responsable du contrôle de l'eau


Fereidoun Khajehnouri

Dr ingénieur - chimiste

Le rapport d'analyse ne doit pas être reproduit partiellement, sans approbation écrite du laboratoire du service de l'eau.

Des renseignements complémentaires sur les méthodes d'analyse utilisées peuvent être obtenus auprès du laboratoire.

Nous attirons votre attention sur le fait que si l'échantillon que vous nous avez confié n'a pas été prélevé par notre laboratoire, notre responsabilité ne saurait être engagée au-delà de la partie strictement analytique.

Les résultats concernent que l'échantillon soumis à l'analyse.



case postale 7416 – 1002 Lausanne

Analyse n°95172

dossier traité par M. F. Khajehnouri/cmo
tél. direct 021 315 99 21
e-mail direct: fereidoun.khajehnouri@lausanne.ch
notre référence: CL 00.SCER.95172

Municipalité de la Commune de St.Cergue

Monsieur le Syndic Graber Pierre

Pl. Sy Vieuxville 1

1264 St.Cergue

Lausanne, le 07-08-2020

Rapport d'analyses

N° échantillon	CL 00.SCER.95172	Provenance de l'échantillon	Commune de Saint-Cergue
Date prélèvement	15-06-2020	Lieu de prélèvement	5) La Cure, Rte de France BH105
Méthode de prélèvement	MON-EPR-01	Préleveur	Client externe
Date début analyse	16-06-2020		

Méthode	Paramètre	Résultat	Unité	Norme
MON-ALA26	Température	11.0	°C	VE: 8-15
MON-ALA60*	Calcium	57.5	mg/l	
MON-ALA60*	Dureté totale	15.0	°f	
MON-ALA60*	Magnésium	1.5	mg/l	
MON-ALA60*	Potassium	0.5	mg/l	VE: < 5
MON-ALA60*	Sodium	37.1	mg/l	VM: max. 200
MON-ALA51*	Bromures	<10.0	µg/l	
MON-ALA51*	Chlorures	29.6	mg/l	VM: max. 250
MON-ALA51*	Fluorures	<0.5	mg/l	VM: max. 1.5
MON-ALA51*	Nitrates	<1.0	mg/l	VM: max. 40
MON-ALA51*	Sulfates	69.8	mg/l	VE: max. 50
MON-ALA53	Ammonium	<0.010	mg/l	VM: max. 0.1
MON-ALA53*	Nitrites	<0.005	mg/l	VM: max. 0.1
MON-ALA53*	Phosphate	<0.020	mg p/l	VM: max. 1
MON-ALA53*	Silice	0.6	mg/l	VM: max. 5
MON-ALA17	Turbidité	8.25	NTU	
MON-ALA62*	Consommation acide	2.85	mmol/l	
MON-ALA62*	Hydrogénocarbonate	170.80	mg/l	
MON-ALA62*	Dureté carbonatée	14.3	°f	
MON-ALA62*	pH	7.65		VE: 6.8-8.2
MON-ALA62*	Conductivité	467	µS/cm	VE: 200 - 800
	Oxydabilité KMnO4	3.5	mg/l	VE: < 3
MON-ALA04*	Carbone organique total	1.19	mg C/l	VI: ≤ 2

Méthode	Paramètre	Résultat	Unité	Norme
	CO2 agressif	0.3	mg/l	
	Indice de saturation	-0.02		VE: 0.0-0.3
	pH d'équilibre	7.67		

VM: Valeur maximale selon OPBD** VE : Valeur d'expérience selon directive W12 de la SSIGE *** VI: Valeur indicative selon OPBD**

* Méthodes faisant partie du domaine accrédité

** Ordonnance du DFI sur l'eau potable et l'eau des installations de baignade et de douche accessibles au public

*** SSIGE (Société Suisse de l'Industrie du Gaz et des Eaux)

Conclusion globale : Cet échantillon est conforme aux normes en vigueur pour les paramètres analysés (OPBD**).

Responsable du contrôle de l'eau



Fereidoun Khajennouri

Dr ingénieur - chimiste

Le rapport d'analyse ne doit pas être reproduit partiellement, sans approbation écrite du laboratoire du service de l'eau.

Des renseignements complémentaires sur les méthodes d'analyse utilisées peuvent être obtenus auprès du laboratoire.

Nous attirons votre attention sur le fait que si l'échantillon que vous nous avez confié n'a pas été prélevé par notre laboratoire, notre responsabilité ne saurait être engagée au-delà de la partie strictement analytique.

Les résultats concernent que l'échantillon soumis à l'analyse.